

Anonyme

LE BUREAU DE LA TRADUCTION DU GOUVERNEMENT DU CANADA (1934-2009)

75^e ANNIVERSAIRE

Chronologie

1934 – Création du Bureau des traductions

Cette nouvelle Loi place tous les traducteurs fédéraux sous l'autorité d'un seul ministre, le secrétaire d'État, et les assujettit aux dispositions de la *Loi du Service civil*.

1953 – Création du premier service de terminologie au Canada

Par ce service, le Bureau contribue à l'uniformisation du vocabulaire en enrayant la prolifération désordonnée de termes différents pour désigner une même réalité.

1959 – Inauguration de l'interprétation simultanée à la Chambre des communes

L'interprétation parlementaire est vue comme un symbole d'unité nationale, comme une mesure propre à rapprocher les Canadiens des deux principaux groupes linguistiques du pays.

1968 – Parution du 1^{er} numéro de la publication *L'Actualité terminologique* qui deviendra *L'Actualité langagière* en 2004

Les chroniques de ce mensuel s'adressent autant aux traducteurs et aux rédacteurs spécialisés qu'à tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin aux questions de langue. Depuis 2008, le Bureau diffuse gratuitement la [revue](#) professionnelle sur son site Web.

1974 – Normalisation de la terminologie anglaise et française dans la Fonction publique

Cette nouvelle fonction de normalisation fait du Bureau un promoteur et un spécialiste du bon usage, tant pour la rédaction administrative que pour la terminologie.

1976 – Lancement de TERMIUM

La banque de données terminologiques du gouvernement du Canada, produit phare du Bureau, ne cessera de se bonifier au fil des ans; en 2009, elle compte plus de 3,9 millions de termes de pointe dans presque tous les domaines de l'activité humaine. Elle s'est aussi enrichie de quelque 210 000 termes espagnols et donne en outre accès à 14 outils d'aide à la rédaction.

1978 – Inauguration de la première bibliothèque centrale

Toutes les bibliothèques des sections de traduction installées dans les ministères sont affiliées à cette bibliothèque.

1979 – Inauguration du service d'interprétation gestuelle

Ce service permet de faciliter, aux quelque 200 000 Canadiens souffrant de surdité, la communication avec l'administration de leur pays.

1987 – Ajout au mandat du Bureau de la traduction

Des modifications apportées à la *Loi sur les langues officielles* élargissent le mandat du Bureau de la traduction afin d'y intégrer l'interprétation, l'interprétation gestuelle et la terminologie.

1993 – Transfert du Bureau au ministère des Approvisionnements et Services

La responsabilité du Bureau de la traduction, qui fait partie du Secrétariat d'État du Canada, passe au ministère des Approvisionnements et Services par décret.

1995 – Le Bureau de la traduction devient un Organisme de service spécial (OSS)

Il conserve son mandat de fournisseur exclusif du Parlement et ses responsabilités de normalisation terminologique pour l'ensemble du gouvernement fédéral mais devient un service facultatif pour les ministères et organismes fédéraux.

1995 – Création du *Pavel, didacticiel de terminologie*

Création d'un didacticiel en ligne pour partager le savoir acquis en matière de normalisation terminologique avec les membres de la fonction publique fédérale au Canada et avec d'autres institutions et groupes actifs à l'échelle nationale et internationale.

1999 – Création du Réseau des hispanophones / hispanophiles qui deviendra le Réseau ibéro-américain du Bureau de la traduction en 2007

La création de ce réseau permet au Bureau de contribuer au développement harmonieux de la terminologie en espagnol et en portugais. Les membres du Réseau établissent les priorités pour l'enrichissement de TERMIUM® dans ces deux langues.

2006 – Inauguration du Centre de recherche en technologies langagières (CRTL)

Le CRTL est inauguré sur le campus Alexandre-Taché de l'Université du Québec en Outaouais. Le Bureau en est l'un des membres fondateurs, conjointement avec le Conseil national de recherches (CNRC) et l'Université du Québec en Outaouais (UQO).

2007 – Le Bureau de la traduction se donne une nouvelle image de marque

Cette nouvelle identité visuelle illustre bien nos valeurs clés : l'expertise de nos professionnels, l'étendue de nos services linguistiques et notre capacité à travailler en partenariat avec notre clientèle.

2007 – Sous-titrage en français à l'aide d'un logiciel de reconnaissance vocale

Les personnes sourdes ou malentendantes francophones peuvent maintenant suivre en direct les débats de la période des questions à la Chambre des communes grâce au sous-titrage par reconnaissance vocale.

2009 – Localisation Web et multimédia

Le Bureau lance une nouvelle campagne promotionnelle des [services de localisation Web et multimédia](#) sous la thématique « *La localisation Web et multimédia, votre passerelle entre la langue, la culture et la technologie* ». En plus de mieux faire connaître ces services, cette campagne vise à démystifier la localisation auprès des fonctionnaires fédéraux.

2009 – Le Bureau de la traduction (BT) célèbre 75 ans de passion des langues

La traduction avant le Bureau

La *Loi sur le Bureau des traductions* entre en vigueur le 1^{er} août 1934. Est-ce le début de la traduction au gouvernement du Canada? Pas du tout. Il s'y faisait de la traduction bien avant 1934, bien avant 1867 et même avant l'Union. Voyons donc quel était le paysage de la traduction avant l'établissement du Bureau.

Avant la Confédération

Les traducteurs sont présents dans les institutions parlementaires depuis l'instauration du gouvernement représentatif dans le Bas-Canada (*l'Acte constitutionnel*) en 1792. Le gouvernement se résumant alors à peu de choses, il n'y a tout au plus que quelques traducteurs parlementaires. Les lois, qu'on appelait alors « actes », sont traduites, tout comme les Journaux de l'Assemblée législative et du Conseil législatif. La traduction est organisée selon la langue : il y a des « bureaux » français et anglais.

Cet état de choses ne change pas beaucoup durant l'Union (1841-1867). Les ministères font leur apparition – le premier, en 1841, est le bureau des Travaux publics. Seules les institutions parlementaires ont alors des traducteurs désignés; les minuscules ministères font appel à leurs ressources internes ou, à l'occasion, à des traducteurs de l'extérieur pour répondre à leurs besoins.

La Confédération

La situation reste inchangée lors de la Confédération, du moins durant les premières décennies. La Chambre des communes et le Sénat sont dotés de services de traduction, vers l'anglais et le français, et produisent annuellement les lois et les Journaux dans les deux langues et, à partir de 1876 (1896 pour le Sénat), les Débats.

Le nombre de ministères croît, passant de 13 en 1867 à 19 en 1910. Les traducteurs ne feront leur apparition qu'à partir des années 1900. Toutefois, lors de l'examen d'une première proposition de centralisation des services de traduction, en 1880, on avait proposé que les ministères, du moins les plus grands, aient des traducteurs afin que les services parlementaires soient dégagés de volumineux rapports spécialisés.

Avant la centralisation

Au début des années 1930, la plupart des ministères ont des traducteurs. Une étude faite en 1933 en recense 91. Les institutions parlementaires en ont une trentaine. Dans les ministères, la situation varie : une bonne partie du travail vient de la correspondance et la demande n'y est pas très considérable, sauf dans les plus grands. En fait, certains ministères – le ministère de la Justice, le Secrétariat d'État – n'ont pas de traducteurs et d'autres – le ministère de la Marine, le ministère des Finances – n'en ont qu'un seul.

Certains ministères, par exemple le ministère du Commerce, le ministère de l'Agriculture et le ministère des Mines, publient beaucoup et ont plusieurs traducteurs. Le ministère des Postes, quant à lui, est à peu près le seul à avoir des traducteurs vers l'anglais. Le ministère de l'Agriculture a toujours deux ou trois traducteurs à son service. Même chose au ministère du Commerce, qui publie l'Annuaire du Canada. Le ministère de l'Intérieur, le superministère de l'époque, a une demi-douzaine de traducteurs, dont un qui traduit à partir de langues étrangères. Enfin, le ministère de la Défense a une équipe de quatre traducteurs, dont trois femmes.

Même s'il n'y a alors aucune direction commune en traduction, la collaboration entre ministères existe, en particulier pour les langues étrangères. L'Association technologique de langue française d'Ottawa, établie en 1920, exerce un certain leadership et cherche à guider les initiatives, notamment sur le chapitre de la qualité de la langue et de la production d'outils de travail.

Une bonne décision

En 1934, la décision de centraliser les services de traduction a beaucoup de mérite. Elle permet de donner une direction unique à une fonction éparpillée dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental, de rationaliser les pratiques, d'assurer un meilleur service à tous les ministères et organismes et de constituer un pôle de dotation, de formation et de développement pour la traduction. Le Bureau des traductions a un bel avenir devant lui.

L'évolution de la traduction multilingue au gouvernement du Canada

Traduire est une réalité depuis les débuts du Canada. Dès le Régime français, des interprètes, civils et militaires, facilitent les relations avec les Amérindiens, les Anglais et les Hollandais; sous l'Acte d'Union, grâce à des traducteurs-interprètes, les immigrants communiquent avec le gouvernement; après 1867, les besoins se multiplient et la demande ne fait que croître.

Les premiers traducteurs multilingues

Peu après la Confédération, certains ministères ont des traducteurs multilingues. Au ministère de l'Agriculture, dans les années 1890, un commis, John C. Poper, traduit de l'allemand; aux Postes, dans les années 1920, Benjamin Pearl traduit à partir des langues slaves.

Pendant la Grande Guerre, des services de traduction multilingue sont créés au ministère des Postes et au Conseil privé pour appliquer la censure. Un réseau pancanadien de censeurs est organisé et il est appuyé par des services de traduction dans cinq grandes villes du pays. Au

Conseil privé, le Colonel Chambers, gentilhomme huissier de la verge noire et officier de renseignement dans le Corps of Guides, dirige la censure de la presse et des publications et emploie des traducteurs multilingues, notamment pour le finnois et l'allemand.

La Police fédérale a des besoins similaires. Elle recrute J.P.D. van Veen, qui maîtrise une douzaine de langues. Après la guerre, M. van Veen entre au ministère de l'Intérieur. Le transfert aux provinces des droits sur les ressources naturelles, qui sera fait en 1930, entraîne cependant la disparition graduelle du ministère de l'Intérieur. Un grand nombre de fonctionnaires sont remerciés, dont M. van Veen. Heureusement pour lui, il est bien connu; en septembre 1931, le Secrétariat d'État organise un service de traduction multilingue et M. van Veen est embauché. Une circulaire est envoyée pour offrir gracieusement les services de traduction en langues étrangères à tous les ministères et organismes. Trois ans plus tard, le Bureau des traductions est créé et le service multilingue y est intégré.

Hommes-orchestres et pigistes

Jusque vers la fin des années 1940, compte tenu des besoins, quelques traducteurs suffisent à la demande, mais ils doivent être très polyvalents. M. van Veen pouvait traduire à partir d'une douzaine de langues. Son successeur, Eduard Maubach, possède l'allemand et les langues romanes. En 1945, pour donner suite à une demande du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, un slavisant, le Dr Lalkow, est recruté. Dans la catégorie des hommes-orchestres, c'est un champion : il connaît treize langues.

La Division des langues étrangères est la première à faire l'essai de la traduction à la pige. Dès 1947, des documents dans des langues que ne pratiquent pas les membres de la Division sont traduits à l'extérieur. Cette production deviendra rapidement très considérable.

L'expansion

En 1948, les ministères qui produisent des publications en langues étrangères, p. ex. les Affaires extérieures et le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, sont invités à confier ces travaux au Bureau. Les effectifs de la Division gonflent et atteignent la quinzaine en 1955. Il y a alors trois pupitres, un pour les langues romanes, un pour les langues germaniques et un autre pour les langues slaves.

En 1963, la Division traduit en anglais à partir de 40 langues étrangères; en 1967, on est passé à 60. À cette même époque, on traduit vers une quinzaine de langues étrangères. Plusieurs facteurs expliquent cette augmentation : missions commerciales, adhésion du Canada à l'OTAN, demandes de publications de particuliers, publicité de divers ministères, publications scientifiques et techniques, etc. Les besoins continuent d'accroître et, avec les années, viennent s'ajouter un service pour les langues diverses et un service multilingue français.

Aujourd'hui

Si les traducteurs multilingues d'hier revenaient au Bureau en 2009, ils verraient une organisation beaucoup plus complexe que celle qu'ils ont connue, des effectifs considérables, et un dispositif technologique qui piquerait sûrement leur curiosité. Ils constatent que les langues en demande ne sont pas les mêmes et que les produits offerts sont diversifiés comparativement à ceux de leur époque, mais ils reconnaîtraient que la traduction multilingue sert toujours à faire connaître le Canada à l'étranger et à appuyer son rôle dans le monde.

Bibliothèques et documentation au Bureau de la traduction

Documentation et traduction vont de pair. Voilà une relation qui a toujours été bien comprise au Bureau de la traduction et qui était d'actualité même avant la centralisation des services de traduction au gouvernement du Canada. On trouve des éléments d'information, bien peu, malheureusement, qui attestent l'importance de la documentation pour la traduction et qui permettent de voir ce qu'il en était au Bureau dans le domaine avant les années 1960.

Quelques ouvrages en lambeaux

En 1937, Omer Chaput, chef traducteur au Bureau fédéral de la statistique, envoie une lettre au surintendant du Bureau des traductions, D.T. Robichaud, sur les ouvrages à sa disposition. « Pour toute documentation, dit-il, les quatre traducteurs du service n'ont que trois dictionnaires anglais-français, dont deux « en lambeaux », un *Larousse universel*, « en lambeaux » lui aussi, et quatre volumes (A à M) des six que compte l'*Encyclopédie Larousse du XX^e siècle*. Aucun dictionnaire anglais ni dictionnaire spécialisé. » M. Chaput crie à l'aide. Deux ans plus tard, sa bibliothèque a été enrichie de 17 titres.

Cette lettre, dont on peut se demander si elle se voulait plus drôle que pathétique, n'en révèle pas moins l'importance de la documentation pour les traducteurs. En 1937, les services de traduction étaient-ils tous démunis comme celui du Bureau fédéral de la statistique?

À cette question, la liste des ouvrages que le ministère de la Défense nationale a légués à son service de traduction lors du transfert de celui-ci au Bureau, en 1937, apporte une réponse. La liste fait état d'une cinquantaine de titres, surtout des dictionnaires bilingues et des ouvrages spécialisés dans le domaine. Le service de la Défense nationale était, semble-t-il, mieux nanti que les autres.

Une bibliothèque au Bureau

L'idée de constituer une bibliothèque a sans doute trotté dans la tête des dirigeants du Bureau bien avant qu'on ne passe aux actes, en 1953. Toutefois, l'élément déclencheur de ce processus a été la lettre de Pierre Daviault, premier surintendant adjoint, à tous les chefs de service du Bureau. M. Daviault leur demande de dresser la liste de tous les dictionnaires spécialisés qu'on trouve dans leur service. Il se propose de constituer un fichier documentaire, première étape de l'établissement d'une bibliothèque. Quelques mois plus tard, il fait savoir à tous que le nouveau service de terminologie a établi sur fiches un catalogue des ouvrages techniques dans les divers services du Bureau et demande qu'on lui signale toute nouvelle acquisition afin que le catalogue demeure à jour.

Dix ans plus tard, le 5 novembre 1964, le Secrétaire d'État, Maurice Lamontagne, annonce aux Communes que le Bureau des traductions développera son modeste service de terminologie et le dotera d'une bibliothèque. C'est la première fois que l'on fait officiellement mention des bibliothèques au Bureau. Deux ans plus tard, le Centre de terminologie publie la liste des titres de tous les ouvrages unilingues, bilingues ou multilingues qui constituent le fonds de sa bibliothèque. Celle-ci ne compte que 250 titres! Toutefois, il est précisé que depuis l'automne précédent, plus de 275 ouvrages, revues ou autres publications techniques ou spécialisées ont été commandés. Le chef du Centre de terminologie, Denys Goulet, remercie la direction de favoriser le développement de la bibliothèque et signale qu'un grand nombre de dictionnaires techniques bilingues ou multilingues publiés depuis un an ou deux, notamment tous les ouvrages des plus récents catalogues des maisons Elsevier et Pergamon Press, ont été commandés.

De la bibliothèque aux services documentaires

La bibliothèque, des plus modestes à ses débuts, connaît une croissance très rapide et compte, en 1972, plus de 3000 volumes, encyclopédies, dictionnaires et ouvrages spécialisés. En 1977, la Direction de la documentation est créée et les centres de documentation des services de traduction y sont rattachés. La bibliothèque, qui compte aujourd'hui plus de 48 000 titres, s'appuie sur des employés de soutien spécialisés pour assurer son fonctionnement et offrir des services documentaires : recherche de titres, de citations et renseignements de toutes sortes pour les traducteurs et terminologues. La bibliothèque prend donc véritablement toute sa valeur et devient un point de convergence pour les demandes de services documentaires de toute la collectivité des traducteurs. Que de chemin parcouru depuis 1937, quand M. Chaput déplorait l'état lamentable de sa documentation...

L'évolution de la formation et du perfectionnement des traducteurs professionnels au sein du gouvernement du Canada

Dans quelle profession peut-on entrer sans période d'adaptation et évoluer sans effort de perfectionnement? En traduction? Sûrement pas. Pourtant, pendant longtemps, les traducteurs au gouvernement fédéral n'ont compté que sur eux-mêmes pour leur perfectionnement.

Des recrues expérimentées

Le recrutement des années 1880 à 1900 – Des nominations politiques

Il y a un lien entre recrutement d'une part et formation et perfectionnement d'une autre part. Jusqu'à dans les années 1900, les titulaires de poste dans la fonction publique doivent leurs nominations à des faveurs politiques. Toutefois, les titulaires, il faut le reconnaître, sont souvent compétents. On veut des gens qui s'y connaissent dans leur domaine; les incapables sont écartés rapidement.

1908 à 1940 – La profession commence son trajet vers le professionnalisme – les examens

À partir de 1908, le recrutement par voie d'examen se généralise. Pour les traducteurs, les examens sont très intensifs. Au concours des Livres bleus, en 1913, l'examen dure deux jours et comprend une traduction vers le français, une traduction vers l'anglais et un exercice de rédaction en français, le tout sans dictionnaire. Sur plus de cent candidats, douze sont retenus. Les nouveaux venus étaient auparavant journalistes ou avocats, faisaient carrière dans un autre domaine ou étaient déjà fonctionnaires. Ils prennent leurs fonctions sans autre préparation. On recrute ainsi jusqu'à dans les années 1940; on cherche dans le journalisme et les professions libérales, surtout, des traducteurs compétents et expérimentés.

Le perfectionnement – Les traducteurs laissés à eux-mêmes

L'auto-perfectionnement des années 1880 – La lecture

Les traducteurs sont donc chargés de leur propre perfectionnement. Alphonse Lusignan, traducteur au ministère du Revenu de l'intérieur dans les années 1890, apporte chez lui chaque soir plusieurs journaux qu'il dépouille scrupuleusement. Il fait des fiches et répond volontiers aux questions de langue de ses collègues. Fait-il cavalier seul en la matière? Sûrement pas. Une chose est certaine cependant : il sait qu'un traducteur seul de son espèce dans son ministère ne peut compter que sur lui-même pour se perfectionner.

Novembre 1920 jusqu'en 1949 – L'association est fondée : les traducteurs se perfectionnent entre eux

À la fin des années 1910, les traducteurs de l'administration fédérale s'unissent en association pour collaborer entre eux dans une perspective de perfectionnement. Fondée en novembre 1920, l'Association technologique de langue française d'Ottawa (ATLFO) organise fréquemment des causeries sur la traduction. Le 14 janvier 1949, Théophile Dumont, traducteur en chef au ministère du Revenu national, entretient les membres présents de terminologie douanière, dans la foulée des discussions sur l'établissement du GATT. Par ses causeries, l'ATLFO met ses membres en contact avec une foule de domaines et les tient au courant de l'évolution de la langue. On n'insistera jamais trop sur l'œuvre de l'ATLFO pour le perfectionnement en traduction.

1936 – La formation par le biais de cours universitaires et le perfectionnement offert par le Bureau

En 1936, l'Université d'Ottawa offre les premiers cours universitaires de traduction. Des traducteurs en poste s'y inscrivent pour se préparer à l'examen d'avancement. En 1947-1948, le Bureau des traductions organise pour le personnel des cours de « formation » donnés par des traducteurs « de grade supérieur ». L'activité, fort goûtée, est très suivie.

Intensification du recrutement

1955-1956 – Recrutement proactif et cours de perfectionnement pour novices

À partir des années 1940, des difficultés de recrutement se manifestent. Le Bureau des traductions doit mieux faire connaître la profession. En 1955-1956, le surintendant adjoint fait une tournée des collèges classiques. Plus tard, pour mieux encadrer les nouveaux venus, le Bureau offre des cours de perfectionnement aux novices. Une question demeure : que faire des candidats qui n'obtiennent pas la note de passage aux examens de recrutement?

Janvier 1964 – Inauguration d'un service de formation de 6 mois par le Bureau des traductions

Il s'agit d'une « école de repêchage » qui accueille les candidats ayant obtenu au moins 50 % à l'examen de recrutement. Ce service offre un stage de six mois, pendant lequel les stagiaires reçoivent chaque jour deux leçons de grammaire et font des exercices de traduction — des textes « faciles » fournis par la Traduction générale.

Octobre 1967 – Subvention du gouvernement pour un programme universitaire de formation en traduction

Le 10 octobre 1967, le gouvernement approuve l'établissement d'un programme universitaire de formation en traduction et s'engage à subventionner, sur trois ans, la formation de 50 traducteurs à l'Université de Montréal. La première cohorte entre en septembre 1968. Le

service de la formation accueille aussi les stagiaires universitaires, dont le nombre augmente considérablement avec les années. En 1976, une Division qui compte trois sections, une pour la formation, une pour le perfectionnement et une pour le programme des stagiaires universitaires, encadre les activités de formation et de perfectionnement.

Le Service de la formation et de l'évaluation

Aujourd'hui – Gamme de services de formation et de perfectionnement offerts par le Bureau

Les activités de formation et de perfectionnement ne cessent de se développer et de se spécialiser. Aujourd'hui, le Service de la formation et de l'évaluation (SFE) offre des activités de formation aux traducteurs et réviseurs et, en plus, des services d'évaluation de la qualité linguistique et de préparation et de correction d'examens en traduction et en révision.

La terminologie au Bureau de la traduction

C'est en 1964 qu'on annonce la création d'un centre qui a pour mandat de suivre l'évolution de la terminologie. Mais bien avant cette annonce, les traducteurs du Bureau « faisaient » de la terminologie par nécessité; il n'y manquait que des structures pour devenir un service officiel.

Les premiers dictionnaires

Avant 1964, beaucoup de traducteurs « faisaient de la terminologie. » Ce qu'on appelait alors terminologie est plus exactement de la recherche terminologique. Eugène-Philippe Dorion, chef traducteur aux Communes de 1859 à 1872, prépare un *Dictionnaire national anglais-français*, somme de tous les termes techniques, juridiques et scientifiques du français de l'époque au Canada. À sa mort, seule la partie juridique est bien avancée.

Dans les années 1910, Ralph Albert Benoît, traducteur au Sénat, caresse un projet semblable. Il a réuni plus de 7 000 fiches lorsque le soir du 3 février 1916, l'incendie du Parlement réduit en cendres ses rêves de dictionnaire.

L'ATLFO s'implique : dictionnaire et centre

En novembre 1920, l'Association technologique de langue française d'Ottawa (ATLFO) se donne le mandat de recueillir les contributions de ses membres, de les diffuser et d'établir, à terme, un dictionnaire anglais-français. Le président de l'ATLFO estime qu'il existe déjà 100 000 fiches. Plusieurs petits glossaires sont publiés, mais jamais le dictionnaire envisagé par l'Association.

Fin 1952, l'ATLFO établit un Centre de lexicologie où des bénévoles s'engagent à consacrer un soir chaque mois à faire le dépouillement des fiches et à préparer des lexiques.

Le Bureau absorbe le Centre de l'ATLFO

En 1953, le Surintendant du Bureau des traductions se rend à New York pour étudier le fonctionnement des services linguistiques à l'ONU. Il y conçoit l'idée d'établir un service de terminologie pour appuyer le travail des traducteurs. Fin 1953, le Bureau absorbe le Centre de lexicologie de l'ATLFO.

En février 1954, le Service de terminologie du Bureau établit un fichier documentaire et offre un service de vérification ponctuelle. Des fichiers de traducteurs sont publiés sous forme de Bulletins de terminologie, les **BT**; de plus, des avis sont donnés aux traducteurs sous forme d'Instructions terminologiques, les **IT**. En dépit de maigres ressources, le Service, qui n'aura jamais plus de deux employés, fait paraître 110 **BT** et près de 40 **IT** entre 1954 et novembre 1964.

Lancement officiel du centre de terminologie

Le 5 novembre 1964, le Secrétaire d'État, Maurice Lamontagne, annonce à la Chambre des communes que le ministère a créé un centre ayant pour mandat de suivre l'évolution de la terminologie spécialisée, d'établir un fichier de terminologie et une bibliothèque, de publier des glossaires et d'entretenir des rapports avec les organismes similaires au Canada et à l'étranger. Le Centre doit épargner du temps aux traducteurs et contribuer à améliorer la qualité des travaux de traduction et à uniformiser le vocabulaire technique au Canada, en anglais et en français.

En 1967, le *Règlement sur le Bureau des traductions* confirme ce mandat et charge le Centre de désigner dans les deux langues officielles, en collaboration avec les ministères et organismes, les appellations de toute nouvelle entité.

Le Centre prend de l'ampleur

En janvier 1968, le Centre commence à publier *L'Actualité terminologique*, revue qui signale les néologismes, propose des solutions aux problèmes de terminologie et, de façon générale, renseigne les traducteurs sur l'actualité linguistique et terminologique. En 1972, le Centre a une quinzaine d'employés et compte une section de terminologie et une section pour le classement et l'information. De plus, il s'attelle à l'établissement d'un dictionnaire électronique.

Nouvelle mission et TERMIUM baptisé

En 1974, le Bureau fait exécuter une étude de la terminologie dans la foulée de la redéfinition du programme de la traduction par le Conseil du Trésor. Cette étude aboutit à l'organisation d'un groupe de travail, Mission Terminologie, chargé de définir et de mettre en œuvre les moyens qui permettront au Bureau de s'acquitter des nouvelles responsabilités.

En novembre 1975, les recommandations de Mission Terminologie mènent à l'établissement d'une Direction générale qui coiffe trois directions : Recherche terminologique, Normalisation et liaison et Documentation et exploitation. L'établissement d'une banque de terminologie informatisée débute par l'acquisition d'une banque de fiches établies par l'Université de Montréal, baptisée TERMIUM, jumelée à la collection de centaines de milliers de fiches accumulées au cours des ans par les traducteurs du Bureau. Le projet est mené rondement et la banque, qui gardera le nom de TERMIUM, est installée dans les services au printemps 1978.

Aujourd'hui

La Direction générale établie en 1975 a évolué, comme les autres services du Bureau, et s'appelle maintenant la Direction de la normalisation terminologique. Elle a pour mandat d'examiner et de normaliser la terminologie utilisée dans la fonction publique fédérale et d'exploiter à cette fin une banque de terminologie. Les objectifs que se donnaient les pionniers de la terminologie, recueillir les termes, s'assurer de leur bon emploi et les diffuser, sont donc atteints et même dépassés, avec les moyens du XXI^e siècle.

L'interprétation

De toutes les professions de l'univers de la traduction, l'interprétation est sûrement la plus vieille. Pourtant, ce n'est que depuis 1959 que les Canadiennes et les Canadiens peuvent entendre leurs représentants au Parlement dans la langue de leur choix.

L'interprétation au Canada

L'arrivée des Français

L'arrivée des Français au Canada, au XVI^e siècle, marque les débuts de l'interprétation au pays. À l'époque de la Nouvelle-France, il y a plusieurs interprètes pour les langues amérindiennes, le hollandais et l'anglais. Plus tard, des corps d'interprètes sont formés dans les « compagnies » de traite des fourrures, notamment la Compagnie de la baie d'Hudson.

L'arrivée des Anglais

Après la Conquête, l'application des lois anglaises rend nécessaire la présence d'interprètes judiciaires. Il y a des interprètes dans les districts de Québec, de Montréal et de Trois-Rivières. Siméon Lelièvre (1805-1866), le plus célèbre d'entre eux, était, a-t-on écrit, « ... peut-être un des Canadiens d'origine française qui ait parlé la langue anglaise avec le plus d'élégance et de pureté, ce qui n'empêchait point qu'il ne parlât aussi très correctement sa langue maternelle. »

La forteresse parlementaire

L'interprétation parlementaire au Canada commence en mars 1877, lorsque le Comité de l'économie interne du Sénat charge le traducteur en chef de « traduire » à la table du greffier ce qui se dit au Sénat. On ne va cependant pas jusqu'à préciser le mode de « traduction ». En 1926, lors de l'enquête Stevens sur les douanes, un traducteur des Livres bleus, Clément Beauchamp, assiste à toutes les délibérations du comité et fait l'interprétation, au besoin.

Les francophones sont désavantagés

Ces deux mesures exceptées, l'interprétation brille par son absence dans les institutions parlementaires. Les députés unilingues, surtout les francophones, sont désavantagés. Certes, ils peuvent suivre les travaux de la Chambre grâce aux procès-verbaux bilingues publiés chaque jour de séance, et, à partir de 1875, aux Débats, bilingues eux aussi, mais ils ne sauraient jouer un rôle très actif en Chambre. Voici ce qu'on disait, en 1935, d'un ministre de langue française : « il redoute les interpellations et retarde le plus possible l'heure où il devra défendre son budget. Peu habitué à parler anglais, il sait qu'il ne se tirera guère avec avantage d'un débat où des députés oppositionnistes désirent l'entraîner. » L'interprétation lui aurait rendu service!

L'interprétation des débats

Une affaire de son

À la Chambre des communes, on a négligé l'acoustique lors de la reconstruction de l'Édifice du Centre, détruit par le feu en 1916. Il fallait, pour survivre, une voix de stentor et une ouïe des plus fines. En février 1949, le Premier ministre Louis St-Laurent, change même de siège pour entendre convenablement la teneur d'une motion. Embêtant!

Les députés décident de remédier à cette situation en juin 1951. L'Orateur visite quelques parlements en Europe pour en étudier l'aménagement. Toutefois, l'organisation des parlements

du Continent ne convient pas, car les députés « montent au perchoir »; au Canada, le gouvernement et l'Opposition se font face et les députés parlent sans quitter leur siège. L'aménagement du Parlement britannique convient cependant et on l'adopte donc. Fin 1952, on s'entend aux Communes!

Demande de services d'interprétation par les députés

Des députés demandent alors que la Chambre se dote de services d'interprétation. Le cabinet en discute à sa réunion du 22 novembre 1957. On décide, en février 1958, de faire installer par la société Tannoy, la référence en sonorisation, des câbles additionnels pour permettre d'offrir des services d'interprétation. De plus, on demande au Secrétaire d'État d'entreprendre la formation des interprètes dans les meilleurs délais.

Les premiers interprètes, au nombre de sept, sont choisis au cours de l'été 1958. Quatre sont des traducteurs des Débats, qui ont l'habitude de dicter. Les autres viennent de l'extérieur. Deux femmes sont du nombre, Valérie Sylt et Marguerite Ouimet.

Le grand jour

Le 16 janvier 1959, la Chambre se réunit et, pour la première fois, travaille simultanément dans les deux langues officielles. De l'avis de tous, le service fonctionne admirablement bien. Le Premier ministre Diefenbaker le signale même à la Chambre. Au Sénat, on suit l'expérience avec attention et intérêt et on décide de se doter aussi de services d'interprétation simultanée, ce qui se fera en septembre 1961. Désormais, le Parlement fonctionne véritablement dans les deux langues.

Aujourd'hui

Depuis un demi-siècle, les Canadiennes et les Canadiens entendent leurs représentants au Parlement discuter des affaires nationales, en français et en anglais. Rapidement, l'interprétation devient un service indispensable, à telle enseigne qu'on ne saurait envisager de tenir une conférence d'une certaine envergure sans s'assurer de la présence d'interprètes. Que de chemin parcouru depuis ce jour de 1959 où les Communes sont devenues véritablement bilingues.

La traduction des débats

Produire année après année, à une cadence accélérée, des milliers de pages de texte dont s'empare aussitôt la presse, voilà qui relève du tour de force. Ce tour de force, les traducteurs des débats l'exécutent depuis plus de 130 ans.

Au commencement...

Les élus au Canada songent à faire publier les débats dès l'Union. En 1865, ils passent aux actes : les débats sur la Confédération – un pavé de plus de 1000 pages ! – sont publiés pour la première fois. L'aventure est très dispendieuse; l'idée de publier les débats perdra beaucoup de popularité auprès des parlementaires...

En 1875, pendant le mandat des Libéraux de Mackenzie, on décide de commencer la publication des débats. Quelques traducteurs, journalistes de métier, traduisent les discours, en anglais et

en français, tandis que le maître d'œuvre assure la révision et prépare l'Index. La session finie, tout le monde retourne à son journal. Jusqu'en 1883, les débats sont traduits par un entrepreneur et son équipe de pigistes. Cette année-là, à la fin de la session, la Chambre des communes décide d'intégrer cette équipe à son personnel.

Un travail de galérien

L'implacable réalité du Parlement impose aux traducteurs un régime de galérien : ces derniers doivent souvent travailler six jours semaine afin que les retards, inévitables, demeurent gérables. Chaque traducteur doit traduire de 300 à 400 pages – pages de 2 500 mots – par session, plus lorsque les sessions s'allongent. Quatre, cinq mois plus tard, la session terminée, les traducteurs regagnent leur rédaction avec soulagement.

Innovation au début des années 1900 : on inaugure le recrutement par voie de concours. Les traducteurs en poste se soumettent à un examen – certains sont écartés – et par la suite, les nouveaux venus sont choisis ainsi. La traduction y gagne sûrement en qualité, car les candidats retenus sont maintenant les mieux qualifiés, sans égard à leur allégeance politique.

Développement des outils de travail

Le service des Débats a toujours compté plusieurs traducteurs, ce qui a mis rapidement en lumière la nécessité de créer des outils de travail. Le fichier du service est bien garni et un traducteur, Wilfrid Gascon, fait paraître en 1915 le *Guide pour la publication des débats*, prédécesseur de notre *Guide du rédacteur*. Une vingtaine d'années plus tard, le premier ouvrage de traduction du Bureau, le *Formulaire pour la traduction des débats*, vient de cette même source. Des chefs de service, notamment Léon Gérin et Pierre Daviault, sont très près de l'acte traductionnel et font paraître des ouvrages de langue et de traduction.

Le premier service du Bureau des traductions

Le nouveau Bureau

L'article 4 de la Loi du Bureau des traductions prévoit que peuvent être versés dans le nouveau Bureau « ... tous fonctionnaires et commis dans le service public, y compris tous les fonctionnaires du Sénat et de la Chambre des communes qui sont principalement employés comme traducteurs ou à la traduction... ». Le processus est lancé par un premier décret, le CP-1854, qui prend effet le 1er septembre 1934. Le premier service nommé est celui des Débats. En janvier 1935, les traducteurs des débats s'acquittent d'ailleurs du premier mandat du nouveau Bureau : la traduction des discours prononcés par le premier ministre King à la radio nationale.

Grande activité

En juin 1935, les traducteurs des débats, eu égard à leurs conditions de travail difficiles, ont droit à trois mois de congé additionnels. De retour de leur congé, ils se voient confier une foule de documents tout aussi variés qu'importants, depuis les rapports de commission d'enquête jusqu'aux publications gouvernementales, sans compter les correspondances officielles pour les chefs d'État. Le Registre de la traduction des débats, sans doute le premier outil de suivi de la production, rend compte de l'activité exceptionnelle des traducteurs des débats.

Le Dictionnaire militaire

Pendant la guerre, les Américains fournissent des armes aux Forces françaises libres; des traducteurs des débats iront à New York traduire les manuels d'utilisation. Plusieurs traducteurs des débats iront grossir les rangs du Bureau des publications bilingues de l'Armée, bureau qui accouchera en 1945 du célèbre *Dictionnaire militaire anglais-français*.

Conférences

Enfin, les traducteurs des débats sont toujours les premiers réquisitionnés pour traduire lors de conférences nationales et internationales et certains d'entre eux font même partie de la première équipe d'interprètes parlementaires en 1959.

La vitrine du Parlement

La traduction des débats est aujourd'hui un des éléments de la Direction de la traduction parlementaire et de l'interprétation (DTPI), chargée de mettre en œuvre le bilinguisme dans nos institutions parlementaires. Les débats, que traduisent depuis plus de 130 ans les traducteurs du service parlementaire, constituent la vitrine des activités du Parlement.

Les femmes en traduction

Pourquoi parler des femmes en traduction? Les femmes ne sont-elles pas très majoritaires au Bureau de la traduction? Le groupe TR n'est-il pas majoritairement féminin depuis 1990? Dans les écoles de traduction au Canada, les garçons ne sont-ils pas une espèce menacée? La réponse à toutes ces questions est oui. Pourtant, à une époque pas si lointaine, il y avait très peu de femmes en traduction. En fait, au Bureau, en 1934, il n'y en avait que cinq. Les choses ont donc bien changé en 75 ans.

Une affaire de droit

Les traducteurs sont peu nombreux au gouvernement du Canada avant 1900 et travaillent surtout au Parlement, à la traduction des lois, des débats et des Livres bleus du Budget. Ils sont, à peu d'exceptions, journalistes et aussi avocats. Achille Fréchette, traducteur en chef à la Chambre des communes de 1903 à 1910, disait qu'à l'époque on faisait son droit aussi pour embrasser le journalisme. Or, les femmes n'ont pas eu accès à la profession d'avocat avant 1941.

La première étudiante en droit au Québec s'appelle Annie Langstaff. Sténographe à Montréal, elle s'inscrit à McGill en 1911. Trois ans plus tard, ses études finies, elle veut faire les examens du Barreau. Impossible. Elle s'adresse à la Cour. Sa demande, entendue en Cour du Banc du Roi, est rejetée. Tenace, elle s'adresse à la Cour supérieure. Sa demande est à nouveau rejetée. Annie Langstaff ne sera jamais avocate.

M^{me} Langstaff travaille jusqu'à sa retraite dans le cabinet qui l'a appuyée et signe plusieurs articles. Elle produit, en 1937, le premier dictionnaire de droit anglais-français au Canada. Elle le signera « A. Macdonald - Langstaff, B.C.L. ».

La traduction dans les ministères

La traduction s'installe dans les ministères autour des années 1900. Là, rien n'empêche les femmes de pratiquer. Même si on n'y traduit, bien souvent, que de la correspondance, il n'empêche que les femmes ont là une porte d'entrée en traduction. Dans les années 1910, il y a des traductrices au ministère de l'Intérieur et au ministère des Chemins de fer et des Canaux; dans les années 1920, il y en a en plus dans les ministères suivants : Défense nationale, Colonisation et Immigration, Agriculture et Postes. À la Défense nationale, le chef, Henri Grignon, a une équipe composée uniquement de femmes!

Lorsque le Bureau des traductions est établi, en 1934, cinq femmes s'ajoutent à l'effectif du Bureau. Aucune, cependant, ne travaille au Parlement.

Pionnières de la traduction parlementaire

Vers 1930, Évelyne Bolduc entre aux Livres bleus. Diplômée de l'université Yale, elle est folkloriste et auteure. Aux Livres bleus, on renouvelle son contrat annuellement. En 1937, elle arrive aux Débats. Évelyne Bolduc meurt en 1939. Elle a ouvert la voie à d'autres femmes qui feront carrière en traduction parlementaire, dont Rosette Renshaw, traductrice aux Débats dans les années 1940, et Irène de Buisseret, auteure de *Deux langues, six idiomes*.

Terminologie et interprétation

Si les femmes ont eu accès de haute lutte à la traduction, il n'en a pas été de même en terminologie et en interprétation. Rachel Lévesque et Nada Stipkovic ont été au nombre des premières terminologues au Bureau, dès les années 1950.

En interprétation, les femmes sont présentes depuis longtemps. D'ailleurs, dans un numéro de 1941 de la revue *Le Mouvement féministe de Genève*, on invitait les jeunes filles à songer sérieusement à s'inscrire à l'École d'interprètes qui venait d'ouvrir ses portes. Au Canada, deux femmes, Valérie Sylt et Marguerite Ouimet, font partie de la première équipe d'interprètes parlementaires.

Les femmes dans les écoles de traduction

La traduction est enseignée à Ottawa depuis 1936 et à Montréal depuis 1940. Les femmes s'inscrivent en grand nombre. En 1963, sur 186 inscriptions, il y a 152 filles!

Les femmes dans la hiérarchie du Bureau

Le Bureau et son ministère d'attache, le Secrétariat d'État, de 1934 à 1993, et Travaux publics et Services gouvernementaux depuis cette date, ont vite fait place aux femmes dans leur hiérarchie. La première femme ministre au fédéral, Ellen Fairclough, a été Secrétaire d'État en 1957-1958; Judy LaMarsh l'a aussi été peu après, de 1965 à 1968. Deux femmes y ont été sous-ministre, Huguette Labelle dans les années 1980 et Michèle Jean dans les années 1990. Même chose à Travaux publics et Services gouvernementaux, où Diane Marleau a été ministre dans les années 1990.

Au Bureau de la traduction, des femmes sont chefs de service dès les années 1960. Dans les années 1980, la haute direction compte plusieurs femmes et, depuis 1996, se sont succédé deux femmes dans le rôle de présidente directrice générale : Diana Monnet et Francine Kennedy. Cette dernière est toujours à la tête du Bureau en cette année du 75^e anniversaire.

La traduction au gouvernement du Canada : les dirigeants

La traduction au gouvernement du Canada existe depuis près de 175 ans. Fonction minuscule, au départ, dans un gouvernement très réduit, elle constitue maintenant une organisation

importante, ramifiée, reconnue dans le monde, dont le rôle dans le paysage linguistique canadien est déterminant.

Une chose pourrait étonner : en 175 ans, l'organisation de la traduction, dont le titre a varié, n'a eu à sa tête qu'une vingtaine de titulaires, dont le titre a varié lui aussi. Qui étaient-ils? D'où nous venaient-ils? Faisons connaissance avec quelques-uns de ces dirigeants qui ont guidé les destinées de la traduction au cours des années.

Les deux premiers se démarquent. Henri Voyer, avocat, perd sa première cause, qu'il a préparée soigneusement. Il en est si mortifié qu'il abandonne tout et devient traducteur à l'Assemblée législative du Bas-Canada. Son successeur, Guillaume Lévesque, avait été condamné à l'échafaud pour sa participation aux Troubles de 1837-1838. Il ne sera pas exécuté, heureusement, et après un détour par la France, fera carrière en traduction au Canada.

Vient ensuite Eugène-Philippe Dorion, avocat, travailleur infatigable, qui veut faire un dictionnaire « national » anglais-français qui renfermerait la langue technique et juridique de l'époque. On voit là, dès le XIX^e siècle, l'idée du BT-147 ou de TERMIUM®. La mort viendra l'arracher à son œuvre. Toussaint Gédéon Coursolles lui succède; ce journaliste sera aux commandes 31 ans, un record.

Autre traducteur en chef peu banal, Achille Fréchette, qui a été journaliste à Chicago et portraitiste dans le *Mid West* américain avant d'entrer au service des Communes. Fréchette sera le premier « traducteur des lois » et traducteur en chef. À son départ, en 1909, on l'envoie en Belgique et en Suisse pour faire rapport sur l'opportunité de centraliser les services de traduction. Au terme de son séjour, il recommande que les services de traduction au Canada ne soient pas centralisés. On attendra 25 ans le Bureau des traductions!

1934 : la *Loi concernant le Bureau des traductions*. Le premier chef, qui a le titre de surintendant, s'appelle Domitien T. Robichaud. Né au Nouveau-Brunswick, enseignant, puis journaliste, entré dans la fonction publique au début des années 1910, il est nommé en octobre 1934. Il est le premier — et le seul pendant une quarantaine d'années — à ne pas être passé par les Débats.

Ses trois successeurs immédiats viennent des Débats. A.-H. Beaubien, professeur de collège, commence sa carrière en traduction en 1910. Il représentera le Canada à la FIT. Lui succèdera Pierre Daviault, écrivain, journaliste et aussi lexicographe. Daviault se décrit comme le « chien de garde » du français au Canada. Il nous a laissé, entre autres, *Langage et traduction*. Son successeur, Henriot Mayer, secrétaire de ministre, comédien amateur et traducteur aux Débats, sera en poste pendant une période qui verra des changements parmi les plus profonds : création du Centre de terminologie, adoption du *Règlement sur le Bureau des traductions*, établissement d'un programme de formation universitaire en traduction, adoption de la *Loi sur les langues officielles*.

Les surintendants suivants exercent leurs fonctions dans un contexte d'expansion de la présence du Bureau au Canada et à l'étranger. P.-É. Larose, ingénieur de formation, Philippe LeQuelloc, Alain Landry et Roger Collet, poursuivent le travail de leurs prédécesseurs et s'emploient à développer le Bureau de la traduction au Canada et à assurer le rayonnement de la profession. À partir de 1983, ils ont le titre de sous-ministre adjoint, Langues officielles et traduction.

En 1978, la Commission royale d'enquête Lambert sur la gestion financière et l'imputabilité étudie les services communs. Dans son rapport, la Commission recommande que le Bureau devienne un organisme de services communs relevant d'Approvisionnement et Services Canada.

Le Bureau de la traduction devient effectivement un organisme de service spécial (OSS) le 1^{er} avril 1995. Roger Gagnon, qui arrive des Affaires indiennes, guide les premiers pas du Bureau dans cette nouvelle aventure. Il a le titre de président-directeur général. Le Bureau conserve toutes ses attributions et se dote d'une organisation de marketing, fonction essentielle pour un OSS. Diana Monnet, qui vient de Consommation et Corporations Canada, et ensuite Francine Kennedy, qui est passée par le Groupe Communications Canada, poursuivent son travail.

La traduction, quelle que soit la structure qui lui ait été donnée, aura toujours favorisé la dualité linguistique au pays. Ces hommes et ces femmes que l'on appelle les dirigeants auront fait en sorte que la traduction soit et demeure un instrument incontournable pour faire vivre les langues officielles au Canada.

Traducteurs en chef, surintendants, sous-ministres adjoints et PDG

Henri Voyer (1841-1851)
Guillaume Lévesque (1851-1856)
Dominique-Prosper Myrand (1856-1860)
Eugène-Philippe Dorion (1860-1872)

Toussaint Gédéon Coursolles (1872-1903)
Achille Fréchette (1903-1910)
Louis Laframboise (1910-1916)
Dyonis Desaulniers (1916-1923)

Domitien Thomas Robichaud (1934-1946)
Aldéric Hermas Beaubien (1946-1955)
Pierre Daviault (1955-1964)
Henriot Mayer (1964-1973)
Paul Émile Larose (1974-1978)
Philippe LeQuellec (1978-1983)
Alain Landry (1983-1991)

Roger Collet (1991-1993)
Roger Gagnon (1993-1996)
Diana Monnet (1996-2003)
Francine Kennedy (2003-)

Source : <http://www.btb.gc.ca/btb.php?lang=fra&cont=822#>